

Conditions d'obtention du Diplôme d'études secondaires (DES)

Pour obtenir un Diplôme d'études secondaires (DES) en formation générale des jeunes, l'élève doit respecter les conditions suivantes :

1. Accumulation d'unités

- Obtenir **54 unités de 4e et 5e secondaire**
- Parmi ces unités, un minimum de **20 unités doit provenir de la 5e secondaire** (ou de la formation professionnelle)

2. Cours obligatoires à réussir

4e secondaire

L'élève doit réussir les cours suivants :

- Science (ST ou ATS)
- Mathématiques (CST, TS ou SN)
- Arts
- Histoire du Québec et du Canada

5e secondaire

L'élève doit réussir les cours suivants :

- Langue d'enseignement
- Langue seconde
- Culture et citoyenneté québécoise
ou Éducation physique et à la santé

3. Valeur des principaux cours (unités)

4e secondaire

- Langue d'enseignement : 6 unités
- Langue seconde : 4 ou 6 unités
- Mathématiques : 4 à 6 unités selon le parcours
- Science : 4 à 6 unités selon le cours

- Histoire du Québec et du Canada : 4 unités
- Arts : 2 unités
- Éducation physique : 2 unités
- Culture et citoyenneté québécoise : 4 unités

5e secondaire

- Langue d'enseignement : 6 unités
- Langue seconde : 4 ou 6 unités
- Mathématiques : 4 à 6 unités selon le parcours

- Monde contemporain : 2 ou 4 unités
- Éducation financière : 2 unités
- Arts : 2 unités
- Éducation physique et à la santé : 2 unités
- Culture et citoyenneté québécoise : 2 unités